

À Saint-Denis, le Mardi 06 Avril 2021

Décision du Comité Départemental de TT du 93 concernant l'activité pongiste 2020/2021

Suite aux décisions fédérales du 1^{er} Avril et aux décisions régionales du 2 Avril, le Comité Directeur du Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis décide de :

- L'arrêt des différents championnats départementaux par équipes sans montée ni descente.
- La constitution des poules de toutes les divisions des championnats départementaux par équipes de la 1^{ère} phase 2021/2022 avec les équipes de la phase 1 de la saison 2020/2021 qui se réengageront.
- Toutes les compétitions départementales 2020/2021 prévues au calendrier sont supprimées. Nous nous laissons la possibilité d'organiser une compétition jeune (format à définir) courant Juin si les conditions sanitaires le permettent.

Nous vous rappelons également que le Conseil Fédéral a décidé de prolonger la période de mutations. Cette période débutera le Samedi 15 Mai 2021 et se clôturera le Mercredi 30 Juin 2021.

Par ailleurs, le CD93TT étudie une éventuelle aide pour les clubs et leurs licenciés, une communication sera faite courant Mai. Nous vous rappelons que la campagne de subvention ANS 2021 commencera cette semaine.

Soyez assurés de notre soutien. Nous restons à votre disposition pour tout(e) aide, conseil ou question.

Le Comité Directeur du CD93TT